

IMG	Déclaration d'identification établie selon le modèle validé par le directeur de l'INAO <u>Document à transmettre à votre ODG au plus tard à la date suivante :</u> AOC vins tranquilles : production de raisin -> 31/07 ; vinification -> 30/09 ; élevage, conditionnement -> 1 mois avant le début de l'activité. AOC et IG Marcs et fines : Matière première (apporteur, producteur, vinificateur) -> 30/09; distillation, élevage, conditionnement -> 1 mois avant le début de l'activité. IGP Coteaux Burgonds + Yonne: production de raisin -> 15/05; vinification -> 01/08; élevage, conditionnement -> 1 mois avant le début de l'activité. AOC vins effervescent : au plus tard à la date butoir de dépôt de la déclaration d'affectation parcellaire ou déclaration d'intention de production Si vous avez plusieurs ODG, vous l'envoyez à l'ODG de votre choix
AOC, IGP et IG	
Les cahiers des charges concernés en vigueur et leurs éventuelles mises à jour sont disponibles sur le site Internet de l'INAO : www.inao.gov.fr Les plans de contrôle en vigueur et leurs éventuelles mises à jour sont disponibles sur le site internet de l'OC www.sigocert.fr Le plan de contrôle de l'AOC Crémant de bourgogne est disponible sur le site www.extranet.cremantbourgogne.fr	

Date de réception par l'ODG :	Date de validation par l'ODG :
-------------------------------	--------------------------------

DECLARATION D'IDENTIFICATION MODIFICATIVE

Articles : D644-1 (pour les AOC) et D646-2 (pour les IGP) du code rural et de la pêche maritime

RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATEUR

Identité de l'opérateur¹	
Raison sociale : DOMAINE GROS A- FRANCOISE SA	
N° SIRET : 38396734600016	
N° EVV (C.V.I.) : obligatoire si vinificateur 2149203160	
N° PPM : obligatoire si bailleur	
N° d'accise : <u>FR 093 117 E 02 64</u>	
Adresse du siège social :	
16 RUE PIERRE JOIGNEAUX	
Code Postal : 21200	Commune : BEAUNE
Tél : 0380226185	Fax : Portable : 0615798356
Email : contact@af-gros.com	<u>0661179537</u>
Nom, Prénom du/des responsable(s) de l'entreprise et qualité :	
<u>Caroline PARENT</u>	
Demandes complémentaires :	
Si vous avez un ou des bailleurs à métayage, indiquer leur(s) nom(s) et N° PPM :	
.....	
Si vous avez un ou des métayers, indiquer leur(s) nom(s) et N°EVV (C.V.I.) :	
.....	
Si vous êtes apporteurs de raisins ou de moûts à un tiers, précéder le nom des caves coopératives ou des acheteurs :	
.....	

¹ **Identité de l'opérateur** : on appelle "opérateur" toute personne qui participe effectivement aux activités de production, transformation ou d'élaboration de l'AOC de l'IGP et de l'IG : producteur de raisin, vinificateur, éleveur ou conditionneur. En cas de métayage, l'exploitant et le propriétaire font chacun une déclaration d'identification.

Appellation(s) ou IGP ou IG produite(s) et Activité(s) de l'opérateur

(Mettre une croix dans les cases correspondantes pour lesquelles vous souhaitez être habilité)

Bourgogne	PRODUCTEUR DE RAISIN	VINIFICATEUR	ELEVEUR	CONDITIONNEUR
ALOXE CORTON				
AUXEY-DURESSES				
BATARD-MONTRACHET				
BEAUNE	X	X	X	X
BIENVENUES-BATARD-MONTRACHET				
BLAGNY				
BONNES-MARES				
BOURGOGNE	X	X	X	X
BOURGOGNE ALIGOTE				
BOURGOGNE HAUTES CÔTES DE BEAUNE	X	X	X	X
BOURGOGNE HAUTES CÔTES DE NUITS	X	X	X	X
BOURGOGNE PTG				
BOUZERON				
CHAMBERTIN				
CHAMBERTIN-CLOS DE BEZE				
CHAMBOLLE-MUSIGNY	X	X	X	X
CHAPELLE-CHAMBERTIN				
CHARLEMAGNE				
CHARMES-CHAMBERTIN				
CHASSAGNE-MONTRACHET				
CHEVALIER-MONTRACHET				
CHOREY-LES-BEAUNE				
CLOS DE LA ROCHE				
CLOS DES LAMBRAYS				
CLOS DE TART				
CLOS DE VOUGEOT	X	X	X	X
CLOS SAINT-DENIS				
CORTON				
CORTON-CHARLEMAGNE				
COTEAUX BOURGUIGNONS	X	X	X	X
COTE DE BEAUNE				
COTE DE BEAUNE-VILLAGES				
COTE DE NUITS-VILLAGES				
CRIOTS-BATARD-MONTRACHET				
ECHZEZEAUX	X	X	X	X
FIXIN				
GEVREY-CHAMBERTIN				
GIVRY				
GRANDS-ECHZEZEAUX				
GRIOTTE-CHAMBERTIN				
IRANCY				
LADOIX				
LA GRANDE RUE				
LA ROMANEE				
LA TACHE				
LATRICIERES-CHAMBERTIN				
MACON				
MARANGES				
MARSANNAY				
MAZIS-CHAMBERTIN				
MAZOYERES-CHAMBERTIN				
MERCUREY				
MEURSAULT				
MONTAGNY				
MONTHELIE				
MONTRACHET				
MOREY-SAINT-DENIS				
MUSIGNY				
NUITS-SAINT-GEORGES	X	X	X	X
PERNAND-VERGELESSES				
POMMARD	X	X	X	X
POUILLY-FUISSE				
POUILLY-LOCHE				
POUILLY-VINZELLES				

Bourgogne	PRODUCTEUR DE RAISIN	VINIFICATEUR	ELEVEUR	CONDITIONNEUR
PULIGNY-MONTRACHET				
RICHEBOURG	X	X	X	X
ROMANEE-CONTI				
ROMANEE-SAINT-VIVANT				
RUCHOTTES-CHAMBERTIN				
RULLY				
SAINT-AUBIN				
SAINT-BRIS				
SAINT-ROMAIN				
SAINT-VERAN				
SANTENAY				
SAVIGNY-LES-BEAUNE	X	X	X	X
VEZELAY				
VIRE-CLESSE				
VOLNAY				
VOSNE ROMANEE	X	X	X	X
VOUGEOT				

Beaujolais	PRODUCTEUR DE RAISIN	VINIFICATEUR	ELEVEUR	CONDITIONNEUR
BEAUJOLAIS				
BROUILLY				
CHÉNAS				
CHIROUBLES				
CÔTE DE BROUILLY				
FLEURIE				
JULIÉNAS				
MORGON				
MOULIN-À-VENT	X	X	X	X
RÉGNIÉ				
SAINT-AMOUR				

Crémant	PRODUCTEUR DE RAISIN	PRODUCTEUR DE MOÛT	VINIFICATEUR	ELABORATEUR OU DONNEUR D'ORDRE	ACHETEUR DE VINS SUR LATTE	NÉGOCE
BOURGOGNE MOUSSEUX						
CREMANT DE BOURGOGNE						

Chablis	PRODUCTEUR DE RAISIN	VINIFICATEUR	ELEVEUR	CONDITIONNEUR
CHABLIS				
CHABLIS GRAND CRU				
PETIT CHABLIS				

Appellations périphériques	PRODUCTEUR DE RAISIN	VINIFICATEUR	ELEVEUR	CONDITIONNEUR
COTEAUX DU LYONNAIS				
CÔTE ROANNAISE				
CÔTES D AUVERGNE				
CÔTES DU FOREZ				
IGP PUY DE DÔME				
IGP URFÉ				
SAINT POURÇAIN				

Fines et marcs	ELEVEUR	CONDITIONNEUR	APPORTEUR DE MATIÈRE PREMIÈRE	DISTILLATEUR
FINE DE BOURGOGNE				
MARC D'AUVERGNE				
MARC DE BOURGOGNE				

IGP	PRODUCTEUR DE RAISIN	VINIFICATEUR	ELEVEUR	CONDITIONNEUR
IGP COTEAUX DE L'AUXOIS				
IGP SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE				
IGP SAONE-ET-LOIRE				
IGP YONNE				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- En cas de vente en moûts (sans vinification), préciser le lieu de pressurage :

Prestataire : préciser nom et adresse

.....

Pressurage par nos soins : préciser adresse et type de pressoir :

.....

- En cas de reprise d'une structure existante : Indiquer l'ancienne raison sociale et N° de CVI et/ou SIRET:

.....

Reprise partielle

Reprise en intégralité :

si reprise des stocks vrac : fournir un état des stocks repris avec appellations, millésimes, volumes (DRM, etc.)

LIEU DE VINIFICATION ET DE STOCKAGE

Renseignement obligatoire pour que votre déclaration d'identification soit recevable pour les activités :

- Vinification
- Conditionnement
- Elevage
- Distillateur (si distillation ambulante, préciser)

CAPACITÉ DE CUVERIE (OBLIGATOIRE) : 950 HECTOLITRES

CHAI 1 : Vinification et stockage

(préciser la ou les activités liées au lieu exemple: vinification)

Adresse : 16 RUE PIERRE JOIGNEAUX			
Code Postal : 21200	Commune : BEAUNE		
Tél :	Fax :	Portable : <u>0661179537</u>	
E-mail : <u>contact@af-gros.com</u>	Capacité de cuverie : 950		
Si ce chai est partagé avec un ou plusieurs autres opérateurs, préciser la raison sociale et le N° de CVI : <u>SAS François PARENT CN. 210 548 0410</u>			

CHAI 2 : élevage / stockage (préciser la ou les activités liées au lieu exemple: vinification)

Adresse : <u>5 grande Rue</u>			
Code Postal : <u>2163</u>	Commune : <u>POMMARD</u>		
Tél :	Fax :	Portable : <u>0661179537</u>	
E-mail : <u>contact@af-gros.com</u>	Capacité de cuverie : <u>✓</u>		
Si ce chai est partagé avec un ou plusieurs autres opérateurs, préciser la raison sociale et le N° de CVI :			

Si vous avez d'autres chais, les mentionner sur une feuille vierge avec les mêmes renseignements que ci-dessus et la joindre à cette déclaration d'identification.

Contacts spécifiques :

Veuillez préciser si des coordonnées diffèrent de celles indiquées ci-dessus pour les besoins spécifiques (exemple comptabilité, prélèvements, etc.)

SERVICE SPECIFIQUE	NOM DU CONTACT	TELEPHONE	MAIL

ENGAGEMENT DE L'OPÉRATEUR

* Je m'engage à :

Pour les opérateurs membres de l'Organisme de Défense et de Gestion ou des Organismes de Défense et de Gestion (selon les appellations, les IGP ou les IG produites pages 1,2 et 3 de cette déclaration d'identification) :

- Respecter les conditions de production et fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahier(s) des charges ;
- Réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles internes et à ceux prévus par le plan de contrôle ;
- Supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés ;
- Informer l'ODG reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production.

Pour les opérateurs non membres de l'Organisme de Défense et de Gestion ou des Organismes de Défense et de Gestion (selon les appellations, les IGP ou les IG produites pages 1,2 et 3 de cette déclaration d'identification) :

- Respecter les conditions de production et fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahier(s) des charges ;
- Réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles prévus par le plan de contrôle ;
- Supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés ;
- Informer l'ODG reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production.

* J'accepte de participer aux contrôles internes sous la responsabilité de l'ODG ou des ODG (selon les appellations ou les IGP ou les IG produites pages 1, 2 et 3 de cette déclaration d'identification)²

Je prends acte que la présente déclaration vaut acceptation :

- De figurer sur la liste des opérateurs habilités ;
- De la communication de données nominatives me concernant à l'ODG ou des ODG, à l'organisme de contrôle agréé et à l'INAO.

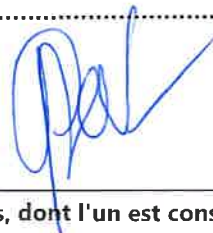
Fait à : Beaune.....

Le : 26/01/2026

Nom et signatures du/des responsables de l'entreprise ou de son représentant :

Cachet(s) éventuel(s) de l'entreprise :
SAS DOMAINE AF GROS
5 Grande Rue - 21630 Pommard
SIRET 383 967 346 00016
T.V.A. FR 84 383 967 346

Signature(s) :



La déclaration d'identification doit être établie en 2 exemplaires, dont l'un est conservé par l'opérateur

Documents à fournir :

- Fiche CVI (relevé parcellaire validé par le service des douanes) où doit figurer l'écartement pieds/rangs (pour les producteurs ou apporteurs sauf pour les bailleurs).
- Descriptif des caractéristiques de l'alambic pour les distillateurs.

Tout dossier incomplet et/ou non signé ne pourra être pris en compte.

Toute modification au sein de votre entreprise doit être signalée à votre ODG.

Une déclaration d'identification pré-remplie est à votre disposition pour effectuer ces modifications.

Renseignement auprès de votre ODG.

²Engagement : pour les opérateurs non membres de l'Organisme de Défense et de Gestion ou des Organismes de Défense et de Gestion (selon les appellations ou les IGP ou les IG produites pages 1, 2 et 3 de cette déclaration d'identification), vous avez la possibilité de refuser le contrôle interne lors de la prise de rendez-vous de l'ODG. Dans ce cas, le contrôle sera effectué en contrôle externe à votre charge.

